Coin du "Brouteux"

DES NOMS D'FAMRILE

Michel De Maistre, in grand savant instruit jusqu'à l'début des ongres des dogts d'pièd qu'vous n'avez po connu ni mi non pus y a dit: « Les noms les plus respectables ont dans toutes les langues des origines vulgaires; jamais le nom n'est proportionné à la chose, toujours la chose illustre le nom. » Cha ch'est ben la vérité.

Cheulle semaine j'busios à cha, rapport au nom du Président d'la Chambre qui s'appelle Painlevé, et je m'dijos: in a ben eu in président d'la France qui s'appelot Poincaré. Dtéfos, in point y est toudis rond, y n'est po carré. Ch'est pou vous dire que les noms y m'a rin d'pus bizarre autant qu'étronge comme on dit dans l'grand monde.

Au sujet de c'nom d'Poincaré y m'faut dire in busiant qu'vin les temps, au Petit-Château, j'faijos m'partie d'boules avec in camarade qui s'appelot Carré, si ben qu'à tous momints in attindot les bourleux crier: finis l'point Carré, jeue l'point Carré.

Y n'vous a jamais v'nu à l'idée, in'attindant lommer in drôle de nom d'individu, d'busier qu'mint qu'cha s'fait qui n'd'a qui portent des noms si comiques; alfos des noms d'bêtes, d'ojeux, des sales noms même et d'z'autes qui s'appel'tent des noms qu'in dirot qui l'sont fait faire exprès pour eusses à forche qui sont douches, qui vont ben sus vou bouque.

Y est vrai d'dire, à la vérité, qu'vous ari belle à vous casser l'tête à cachi après cha la, attindu qu'in est logés tertus au même limero; in a in nom sans savoir d'u qui est pieut, d'u qui vint et qu'mint, ni quo, ni trhouse.

Dtéfos, d'après chin qu'j'ai laichi dire, y paraîtrot qu'les noms d'famille n'existottent po avant l'douzième siècle. D'vant, in homme s'appelot: Jean, Paul, Louis, tout court; in dijot l'garchon d'Louis, ou ben Paul l'garchon d'Jean.

Inne mloche alfos, in a quemincht à donner des noms j'tés sur: Jean Legrand, Paul Leroux, Louis Lenoir, ou ben des noms d'professions: Pierre Maréchal, Paul Cordonnier, Henri Charpentier, Joseph Couvreur. D'z'autes qui z'ont conservé comme nom d'famille leu nom d'baptême, tels que Martin, Clément, Bruno, Jacques, Honoré.

Ch'est essin qu'in a tertus sin nom prope. Y est vrai d'dire qui n'd'a toudis eu, in tous temps, qui n'ont po été contints du nom qu'in leu n'avot donné et qui z'ont fait des d'mandes pou les changer. Mas cha ch'est inne saquo qui est difficile à obtenir, savez. Y faut faire vudi in décret, l'insérer pindant in an vin l'Bulletin des Lois et durant l'année, si vous d'mande a été reconnue juste, et si in n'fait po d'opposition, ch'est accordé.

Vous allez d'mander, ben seûr, tchi qui pourrot faire opposition à cha la? Bé, j'vas vous in donner l'explication.

Supposons qu'vous s'app'lez Cochon, vous n'êtes po content, cha s'comprind. Vous faites inne demande pou s'appeler Crochon. Et bé tous les Crochons du monde de la terre y peuttent vous sauter sus l'poil, vous faire in procès, mettre opposition, sot pou des motifs d'héritance ou ben d'famille n'importe quoi: y n'ont l'drot.

Vous dev, que n'avez po sans misère chan qu'in réussit, hein? et qui est alfos difficile d'donner d'l'r à in cochon.

D'abord, vin tous les pays, in vot des noms d'tous les sortes. Wetti inne fos à l'Tourco, supposition des noms d'couleurs, d'défauts, d'qualités: Le Blanc, Le Brun, Le Roux, Le Rouge, Le Noir, Le Doux, Le Gay, Le Court, Le Sage, Le Long, Le Gros, Le Plat, Le Sur, Le Grand, Le Fort, Le Noble, Le Jeune, Gregron, Petit, Malfait, Le Borgne.

Des noms d'pays: De Launoy, De Roubaix, De Fretin, Du Quesnoy, De Wavrin, D'Halluin, Boulogne, Hassebroucq, Paris, Vienne, Phalempin.

Des noms d'métrots: De Fontaine, Del Cour, Del Fosse, Del Tour, De la Haye, Del Croix, De Fosse, Del Rue, Du Tilleul, Du Four, Del Ferre, Du Jardin, Montague, Du Moulin.

Des noms d'métis, d'état: Boucher, Carton, Cordonnier, Couvreur, Mercier.

Des noms distingués: Le Maire, Le Roy, Le Duc, Le Comte, Chevalier, Lescuyer, Le Page.

Des noms d'baptême: Abel, Bernard, Benoit, Denys, Jacques, Martial.

Des noms d'caractères: Le Franc, Glorieux, Franc Homme, Hardy, Vaillant.

Des noms d'ojeux et d'bêtals: Lagache, Lalouette, Coulon, Le Cat, Le Loir, Renard, Poulet, Poulain, Fouan, Le Coeq, Fichaux, Soury, Baudet.

Des noms d'fêtas et d'parents: Toussaint, Noël, Parent, Frère, Cousin.

Les noms douches: Rose, Faveur, Cadeau, Chéri, De Crème.

Infin, des noms d'tous les sortes: Fournseu, Turc, Bataille, Paquet, Corset, Ferraille et Toulemonde, quo!

Rin qu'par cha, in vot qu'l'origine des noms, tout bizarre qu'ill est, provint d'noms j'tés, des sobriquets comme in dit, et, ben des fos, l'nom n'est po rapproprié à l'personne. J'ai connu in homme qui s'app'lot Legros, ch'étot in p'tit rongneu, sec comme inne allouette, que d'peau d'sin vinte ill' collot à sin dos. Et in autre qui s'app'lot Petit, y étot tell'mint grand qui devot s'mette à crouxou pou li gratter à s'tête.

Quo qu'il y fait qu'm'int qu'in s'nomme du momint qu'in a l'caractère ben fait: vu que sti qu'in appelle l'Brouteux ch'est vou jovial copagnon.

Jules WATTEEUW.

Vous êtes électeur, votre devoir est de voter d'abord, et puis, ensuite, de bien voter

L'INAUGURATION de l'hôpital américain de Reims

Reims, 3 Oavril. — La cérémonie de la remise officielle de l'hôpital moderne offert à la ville de Reims par le comité de l'American Memorial Hospital a eu lieu aujourd'hui, à Reims, en présence de MM. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis; du général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; des parlementaires de la Marne et d'un grand nombre de personnalités américaines venues de New-York et de Boston à cette occasion.

M. Jammy Schmidt, sous-secrétaire d'Etat des régions libérées, représentait le gouvernement.

M. Myron T. Herrick a offert à la municipalité cet hôpital pour enfants qui est doté d'une rente assurant son fonctionnement.

« Deux objets ont inspiré cette dotation, a dit l'ambassadeur des Etats-Unis: l'un d'utilité pratique, l'autre de souvenir sacré. »

M. Charles Roche, maire de Reims, a pris ensuite la parole et a salué M. Myron T. Herrick, ce fidèle et sincère ami des jours sombres de la guerre, qui nous a conservé son amitié dans les jours difficiles qui suivent la victoire.

M. Guichard, au nom de la commission des hospices de la ville, a remercié le comité américain de son don généreux.

M. Jammy Schmidt a exprimé à l'ambassadeur des Etats-Unis la gratitude du gouvernement français pour le beau geste du monde du travail d'Amérique à l'adresse des enfants de Reims.

Le sous-secrétaire d'Etat a terminé en exaltant l'œuvre de miss Edith Bangs qui, depuis 1915, s'est consacrée avec un inlassable dévouement à l'hôpital de Reims.

Le Gouvernement s'occupe de la crise viticole

Paris, 30 avril. — M. Paul Painlevé, président du Conseil, a reçu aujourd'hui le ministre de l'Agriculture qui l'a longuement entretenu de la crise viticole.

La baisse des prix à la production ne s'étant pas manifestée par une baisse corrélative à la consommation, M. Jean Durand lui a proposé diverses mesures susceptibles d'amener une amélioration immédiate.

Le président du Conseil a fait siennes les propositions du ministre de l'Agriculture qui insistera auprès du Sénat pour mettre à l'ordre du jour immédiatement après le vote du budget, la discussion du régime de l'alcool, dont le rapporteur est M. Maurice Sarraut.

L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS A PARIS

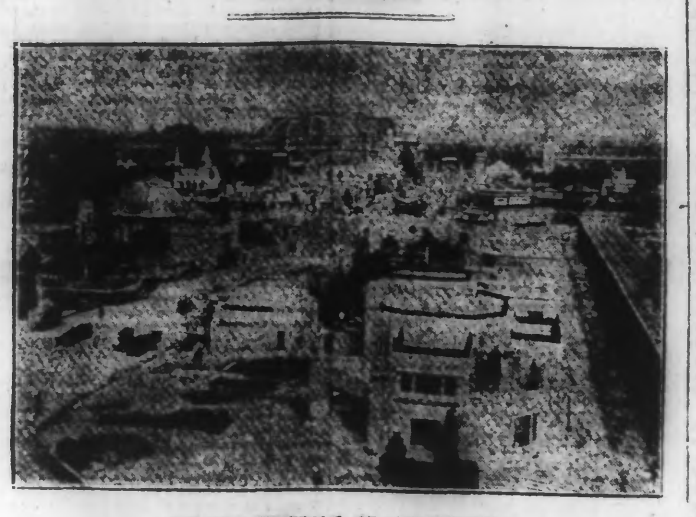

UNE VUE GENERALE DE L'EXPOSITION

UN MONUMENT A LA GLOIRE DES MEDAILLES MILITAIRES

sera inauguré le 24 mai, dans la cour du Dôme, aux Invalides

Paris, 30 avril. — La Société nationale des Médaillés militaires, dont le président général est le maréchal Foch, inaugurera le 24 mai, à 14 h. 30, dans la cour du Dôme des Invalides, un monument commémoratif élevé « à la gloire des médaillés militaires morts au champ d'honneur. »

Cette cérémonie sera présidée par le Président de la République, entouré des membres du gouvernement, des représentants des souverains décorés de la médaille militaire, des maréchaux et des hautes personnalités civiles et militaires.

LES SUITES D'UNE EVASION

Un gardien condamné pour négligence

Limoges, 30 avril. — A la suite de l'évasion de la maison d'arrêt de Limoges, de Pey et de Castelli, les deux cambrioleurs de la trésorerie, le Parquet avait traduit devant le tribunal correctionnel, pour négligence dans leur service, les gardiens Terrain et Renaud.

Terrain a été condamné à six mois de prison avec sursis. Son camarade a été acquitté.

TROIS GAMINS SACCAGENT UN CIMETIERE, PRES DE LIMOGES

A Saint-Junien, on a constaté que le cimetière avait subi de très importants dégâts. De nombreuses tombes étaient profanées. Les vases, les couronnes, les ornementations funéraires renversées et arrachées gisaient pêle-mêle.

Le Parquet de Rochechouart, prévenu, se transporta sur les lieux avec la gendarmerie. Le soir, les coupables furent découverts. Il s'agissait d'trois gamins, dont l'aîné à 7 ans.

LE GENERAL DES DOMINICAINS GRAVEMENT MALADE

Rome, 30 avril. — Le Père Theissing, général de l'ordre des Dominicains, depuis 25 ans, qui était malade depuis longtemps, est dans un état désespéré.

UNE ANGLAISE CONDAMNEE A MORT NE SERA PAS EXECUTEE

Londres, 30 avril. — Le roi, sur l'avis du ministre de l'Intérieur, a commué en servitude à vie, la peine capitale prononcée contre Catherine Thorpe, 20 ans, qui assassina son ami, Herbert Musgrove.

LE PATRIARCHE GREC VA ABDIQUER

Athènes, 30 avril. — Le patriarche Constantin a consenti à abdiquer après l'entrée en vigueur de l'accord gréco-turc.

En juin, Gabriele d'Annunzio s'envolera vers l'Argentine

Tandis que le commandant de Pinedo est en train d'accomplir la sixième étape de son vol vers l'Australie, Gabriele d'Annunzio prépare lui aussi son raid d'Italie en Argentine. Son départ devrait s'effectuer dans le courant de juin et l'appareil qui a été choisi est un type d'hydravion de construction toute récente.

Tout le monde prend le plus vif intérêt aux préparatifs du grand raid du poète qui vola sur Vienne pendant la guerre et qui va rompre sa retraite de Gardone pour aller porter un message aux nombreux Italiens d'Argentine.

40 CHEVAUX PRENNENT LE DEPART POUR UNE COURSE DE 1.500 KILOM.

Londres, 30 avril. — On vient de donner, à Buenos-Aires, le départ d'une course ne comportant pas moins de quarante chevaux. L'ordre d'arrivée, toutefois, ne sera connu que dans un mois environ, car le parcours est de près de 1.500 kilomètres.

Un parricide arrêté dans la Haute-Vienne

Limoges, 30 avril. — Le procureur de la République de Saint-Yrieix vient de faire écrouer à la prison de cette ville un nommé Blanchard, âgé de 19 ans, journalier, inculpé du meurtre de son père, M. Jean Blanchard, âgé de 55 ans, cultivateur.

Celui-ci était décédé, il y a quinze jours, des suites d'une perforation intestinale. Avant de mourir, il avait déclaré à son médecin qu'il s'était blessé avec un instrument tranchant en tombant dans un taillis; mais le Parquet, ayant reçu certains renseignements, fit pratiquer l'autopsie. Cette opération vient de démontrer que le cultivateur, frappé à coups de couteau, avait été ensuite jeté dans le feu.

Sa veuve, que l'on soupçonne de complicité, va être interrogée.

L'AERONAUTIQUE BRITANNIQUE FAIT UN PRESSANT APPEL EN FAVEUR DE L'AVIATION de GUERRE

Cambridge, 30 avril. — Le chef d'état-major de l'aéronautique de guerre a déclaré que la victoire dans une guerre aérienne sera remportée par la nation qui pourra, plus rapidement que son adversaire, réparer ses pertes en pilotes et en appareils.

Voilà ce qui montre l'utilité des sociétés aéronautiques des Universités qui se consacrent au développement de l'aviation de guerre.

Le chef d'état-major a invité la jeunesse universitaire à constituer des escadrilles d'avions de guerre et à éclairer les populations au sujet de la haute valeur de l'arme aérienne.

Mme de Stael

C'est à la fois la fortune et l'infortune des fortes personalités de ne jamais lasser la curiosité de leurs admirateurs. La fortune, puisqu'elles lui doivent une survie et un regain de gloire posthume par quoi elles sont immortalisées. L'infortune, car en fouillant les replis de leur passé, le chercheur sans entrailles y découvre maint secret que, pour le bien moral du héros ou de l'héroïne, il eut mieux valu ne point dévoiler.

Telle est la destinée de Mme de Stael. Si riche est son histoire et publique et privée, que même après Sainte-Beuve et tant d'autres, il reste toujours à glaner dans le champ très vaste où s'est déployée sa géniale activité.

De récents auteurs en France et en Angleterre, séduits à un siècle et demi de distance par tant de dons magnifiques, ont essayé de jeter une lumière nouvelle sur la période de sa jeunesse. Au début du XIXe siècle, Mme de Stael était âgée de trente-trois ans. Elle n'avait écrit ni *Delphine*, ni *Corinne*, ni ce beau livre de *l'Allemagne*, le fondement le plus durable peut-être de sa réputation. Mais déjà sa vie littéraire et sentimentale s'était épanouie et s'affirmait dans une série d'œuvres où le romantisme à son aube régnait en triomphateur.

Si, en effet, le romantisme est avant tout un retour vers l'individualisme et une correspondance étroite entre l'évolution intérieure de l'individu et le livre où il conte sa propre histoire sous des noms empruntés, on peut affirmer que Mme de Stael est dès lors la continuatrice immédiate et l'héritière directe de ce Jean-Jacques Rousseau qu'elle admirait avec une ferveur sans égale.

A cette date, ce qu'elle a publié ce sont des *Contes*, ce sont les *Considérations sur la Révolution française*, ce sont des lettres qui nous en apprennent long sur le volcan toujours en incandescence de son cœur. Très connue à la Cour de Versailles et à Paris non seulement pour sa proverbiale laideur et le négligé de ses toilettes — elle perdit un jour sa jupe bouffante à une réception de Marie-Antoinette — elle fut livrée de bonne heure à tous les hasards parmi cette société si libre en ses propos et en ses gestes. Tenue en laisse par sa mère, une rigide calviniste, elle s'émancipa brusquement de sa tutelle et, dès lors, fut en proie à toute sorte d'aventures, complètement insoucieuse de la conscience et parfois même de la décence élémentaire.

Elle fit un mariage à la mode du XVIIIe siècle, pour porter un nom et prendre rang dans la société, mais elle réserva sa liberté entière. Aussi les amants se succèdent, parfois même ils se juxtaposent et se font mutuelle concurrence : mais chacun d'eux fait jaillir en elle à grands flots une sensibilité qui semble n'avoir été outrepassée que par celle de Julie de Lespinasse. En somme, la jeunesse de Mme de Satel illustre tristement par une suite d'exemples la doctrine que Jean-Jacques prôna dans *la Nouvelle Héloïse*, savoir que l'amour, même illicite, est le maître souverain de l'existence.

Les personnages qui essuient l'assaut de la redoutable Germaine sont connus soit par les lettres qu'elle leur adresse, soit par leurs propres aveux dépouillés d'artifice. Le premier en date est le comte de Narbonne : ministre des Finances en lieu et place de Necker, il est balayé par les flots de la Révolution qui monte, et il se réfugie en Angleterre, grâce à Mme de Satel qu'il avait pourtant lâchée.

Le second, le chevalier de Pouge, n'échappa à son emprise que par un opportun mariage trop tôt brisé par la mort. Ce fut alors le tour de Benjamin Constant, l'écrivain vaudois auteur d'*Adolphe* : cette union (si on peut l'appeler ainsi) dura dès années et Mme de Stael en narra l'histoire dans *Delphine*, le plus fougueux des romans sortis de sa plume.

Imiterons-nous ses panégyristes qui passent l'éponge sur les péchés de cette orageuse jeunesse? Le Ciel nous en préserve! Il n'y a pas deux lois morales, l'une pour le menu fretin, dont nous sommes, l'autre pour les êtres d'exception. C'est pourquoi à notre admiration pour Mme de Stael nous mettons une forte sourdine : son génie n'absoudra jamais les errements de son cœur et de ses sens.

L...

Le vol d'un million de bijoux à Paris

ANNIE KIKKAS ARRÊTÉE A ROME

Rome, 30 avril. — La police a arrêté à la descente d'un train venant de Vintimille, la nommée Annie Kikkas, originaire d'Esthonie, qui a été trouvée en possession des bijoux volés à Paris, au préjudice de Mme Kepnoff, et dont la valeur atteint un million.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 1er MAI:

Aujourd'hui, saint Philippe et saint Jacques; demain, saint Athanase.

121e jour de l'année.

Soleil: Lever, à 5 h. 33; coucher, à 20 h. 03.

Lune: Premier quartier du 1er; pleine le 8.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er (région Nord): Temps assez doux; vents d'Ouest à Nord-Ouest, 6 à 8 m.; pluies nocturnes, suivies d'un ciel très nuageux avec éclaircies; averses et orages; température stationnaire; minimum, 4°.

Caisse d'épargne, séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'Enfance:

15 h., local de la Goutte de lait.
A 15 h., Hippodrome, Cirque O. Hoste.
A 15 h., Champ de Foire, Cirque De Jonglet.
A 20 h., Hippodrome, Cirque O. Hoste.
A 20 h., Champ de Foire, Cirque De Jonglet.

Une entente électorale pour assurer la liberté et la sincérité du vote

Nous publions ci-contre le texte de l'entente électorale qui s'est faite entre les délégués du Parti socialiste et de la Concentration Républicaine en vue des élections municipales pour assurer la liberté et la sincérité du vote:

La loi défend sous peine d'amende tout affichage ayant rapport aux élections, même par affiches timbrées comportant invitation à des réunions publiques ou privées, en dehors des emplacements réservés dans chaque commune aux diverses listes de candidats. Elle interdit sous peine de confiscation des bulletins et autres documents distribués et d'une amende de 500 à 5.000 francs de distribuer ou de faire distribuer, le jour du scrutin, des bulletins, circulaires et autres documents.

Les comités politiques des divers candidats aux élections municipales de 1925, également désireux d'assurer dans la ville de Roubaix, des élections calmes et dignes, ont d'un commun accord, pris une entente qui comporte pour chacun d'eux les obligations complémentaires suivantes:

a) Les délégués des Partis devront:

1° Veiller à ce que sur la table figurent toujours en nombre suffisant des bulletins de vote de tous les partis;

2° Apaiser dès qu'elle se produirait, aux abords des bureaux de vote, toute discussion politique susceptible de dégénérer en rixe;

3° Rappeler, chaque fois qu'il y a lieu, aux partisans à l'observation de l'engagement mutuel contracté par son parti;

4° Faire au besoin éloigner de concert tout perturbateur, qui se livrerait à une agression contre un adversaire politique ou tenterait d'entraver les opérations électorales en provoquant du tumulte autour d'un bureau de vote.

b) Les affiches annonçant les réunions ne comporteront que les indications suivantes: nom du parti politique, jour, heure et lieu de la réunion, ordre du jour et noms des orateurs, à l'exclusion de tout commentaire.

Toute dérogation à cet article entraînerait une nouvelle réunion des délégués signataires, qui jugeraient de l'attitude à prendre par la suite.

c) Les partis contractants s'engagent d'honneur à faire strictement respecter le présent engagement.

Si au cours de scrutin, il est établi que l'une des causes ci-dessus détaillées n'est pas respectée par l'un des partis contractants, les autres partis reprendront de fait leur entière liberté d'action et le parti manquant à ses engagements sera rendu responsable devant l'opinion publique.

Formation des bureaux de vote. — Chaque parti présentera, lors de la formation des bureaux, un membre de son parti pour remplir les fonctions d'assesseur au délégué municipal, lequel membre sera agréé sans discussion des autres partis.

Dépouillement du scrutin. — Les délégués mandatés s'entendront au préalable pour organiser de concert le dépouillement du scrutin; chaque table de dépouillement comportera un représentant de chacun des partis en présence.

Les électeurs qui ne prennent pas part au dépouillement, mais y assisteraient néanmoins, seront tenus de s'abstenir d'interpeller d'une façon quelconque les scrutateurs et le bureau électoral, qui assumeront seuls la responsabilité d'assurer la loyauté du dépouillement.

Tout contrevenant à cette entente sera, après un premier rappel à l'ordre ne produisant pas de résultat, immédiatement expulsé de la salle de vote par le président du bureau.

Pour la Concentration Républicaine: (Signé): **Paul Deberter** et **André Duret**. — Pour le Parti socialiste: (Signé): **Guillaume Brackmans** et **Henri Lefebvre**.

DERNIÈRE HEURE

LE GUET-APENS DE LA RUE DAMRÉMONT

Les deux communistes arrêtés sont soumis à un premier interrogatoire

Paris, 30 avril. — Les deux communistes arrêtés sur les lieux du guet-apens, rue Damrémont, Jean Clerc, 36 ans, graveur, rue de Bretagne, et Marc-Joseph Bernardon, 27 ans, verrailleur, Passage Montgallet, ont été amenés cet après-midi devant M. Barthand, juge d'instruction en présence de leurs défenseurs Mes André Berthon et Gelma.

Le juge leur a demandé successivement quel avait été leur rôle dans l'attentat de la rue Damrémont.

Jean Clerc déclare avoir été attaqué

Jean Clerc a déclaré qu'il avait assisté à la réunion de la rue Championnet, présidée par M. Taittinger. En quittant la salle de la réunion, il a vu aux abords des groupes patriotes qui chantaient l'« Ave Maria ». Il a ensuite assisté à une charge d'agents et a vu que les patriotes traversaient les barrages d'agents sans être arrêtés. « Les fascistes, dit-il, criaient: « Vive Taittinger! » Il leur a répondu par le cri de: « Vivent les Soviets! »

Ses adversaires politiques se sont précipités sur lui et l'ont frappé. Il a alors sorti son revolver pour intimider ses adversaires et a tiré en l'air; renversé par les fascistes et jeté à terre, il a pu se relever et prendre la fuite. C'est alors que les gardiens de la paix l'ont arrêté. Le juge lui a alors demandé pourquoi il avait un pistolet automatique sur lui.

— « Pour me défendre, a répondu Jean Clerc. A Douarnenez, les fascistes étaient armés et avaient passé des armes à leurs partisans. Moi-même, à une réunion du manège Japy, j'ai été menacé par la centurie des abattoirs (cellule fasciste) qui braquait sur moi des revolvers. »

L'inculpé, qui porte encore des pansements autour de la tête, s'est déclaré fatigué.

La suite de l'interrogatoire a été remise à plus tard.

L'interrogatoire de Bernardon

Le second inculpé, Bernardon, a déclaré qu'il avait assisté à la réunion de la rue Championnet et qu'à la sortie, il avait vu une colonne de fascistes marchant militairement et poussant des cris de mort à l'adresse des communistes.

« A ce moment, dit-il, j'ai entendu des détonations et j'ai été assailli et frappé. J'ai ramassé sur le sol un revolver dont, du reste, je ne me suis pas servi. Les agents m'ont arrêté sans aucune provocation de ma part. Je reconnais appartenir au quatrième rayon».

Le juge a reçu les parties civiles de la famille de M. Edouard Marchal, représentée par Me Reibel, ancien ministre des R. L., et le père de Maurice Ricand, représenté par Me Chenu.

De nouvelles arrestations

La police a remis au juge, quatre dossiers relatifs aux perquisitions opérées par M. Martel, commissaire de police, au siège du comité intersyndical du 19e arrondissement, où ont été arrêtés quatre étrangers. Ces derniers ont déclaré être arrivés récemment à Paris. Ils ont été inculpés de vagabondage et envoyés à la Petite Roquette.

LE PREMIER MAI

Le Gouvernement et l'ordre public

Paris, 30 avril. — Le ministère de l'Intérieur communique la note suivante :

Tous les communiqués officiels publiés ces jours derniers sur les mesures prises par le Gouvernement en vue du maintien de l'ordre, concernaient exclusivement la journée du premier mai.

Il est bien entendu que le Gouvernement est décidé à ne tolérer dans l'avenir aucune autre manifestation pouvant troubler l'ordre public.

EN ITALIE

Rome, 30 avril. — Le « Giornal d'Italia » signale que des opérations de police telles que perquisitions, saisie de manifestes, arrestations ont eu lieu dans diverses villes en vue d'enrayer la propagande pour la célébration du 1er mai.

L'« Epoca » annonce de son côté que la milice fasciste est mobilisée depuis la nuit dernière dans toute l'Italie.

L'« Epoca » croit savoir que les opérations de police effectuées à Rome réservent de sérieuses surprises.

Un écho des bagarres de Marseille

Aix-en-Provence, 30 avril. — Les bagarres du 9 février à Marseille viennent à nouveau d'être évoquées devant la Cour d'appel d'Aix, où, sur appel à minima du Parquet, comparaissaient le docteur Clozon et le coiffeur Smario, inculpés de coups et blessures: le premier contre un ecclésiastique, l'abbé Chauvet et le second contre un chauffeur d'automobile, M. Gaubert, qui venait d'assister à la conférence du général de Castelnau.

Le Tribunal correctionnel de Marseille avait condamné le docteur Clozon à quatre mois de prison avec sursis et Smario à huit mois sans sursis.

La Cour d'Aix a renvoyé sine die le prononcé de son arrêt.

M. Painlevé présidera l'inauguration du monument élevé aux Médaillés militaires

Paris, 30 avril. — M. Painlevé, président du Conseil, a reçu, cet après-midi, le maréchal Foch et une délégation de la Société des Médaillés militaires qui l'ont invité à présider, le 24 mai, la cérémonie d'inauguration du monument élevé aux Invalides à la mémoire des membres de la société morts au champ d'honneur.

Le président du Conseil a accepté cette invitation.

Une réunion du Conseil de l'Union interparlementaire à Paris

Paris, 30 avril. — La commission exécutive de l'Union interparlementaire s'est réunie au palais du Luxembourg, sous la présidence du baron Adelswardt, ancien ministre des Finances de Suède.

Etaient présents: MM. Moutet, député, représentant de la France; lord Treowen (Angleterre); l'amiral Burton et Mac Kinley (Etats-Unis); de Berzewicki (Hongrie); le docteur Pela, député (Roumanie); le sénateur Brabeo (Tchécoslovaquie); Munch, ancien ministre de la Guerre (Danemark); Michelet, ancien ministre des Affaires étrangères, et Langué, délégué à la Société des Nations (Norvège), etc.

M. Painlevé, Président du Conseil, accompagné de M. Georges Bonnet, sous-secrétaire d'Etat, était venu assister au début de la séance. Celle-ci a été consacrée à la fixation de l'ordre du jour qui sera proposé à la conférence de Washington de l'Union interparlementaire.

Tous les frais de séjour et de voyage seront à la charge de l'Union; ce n'est qu'après les débats de Washington, que les délégations, répondant à l'invitation qui leur a été faite, au nom du Gouvernement du Dominion, se réuniront au Canada où elles visiteront les centres importants.

M. Painlevé, Président du Conseil, recevra à déjeuner, vendredi, au Quai d'Orsay, les membres du Conseil interparlementaire.

LE PRINCE ROYAL DE DANEMARK A PARIS

Paris, 30 avril. — Le Prince royal de Danemark se rendra demain matin à 8 h. 30 à l'Arc de Triomphe, pour déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

LE PRINCE DE DANEMARK INAUGURE LE PAVILLON NATIONAL A l'EXPOSITION des ARTS DECORATIFS

Paris, 30 avril. — Le prince Frédérik de Danemark a inauguré, cette après-midi, à l'Exposition des Arts décoratifs, le pavillon national de Danemark.

Le prince a été conduit au salon d'honneur situé au premier étage du grand palais.

Après la visite du pavillon danois, le prince Frédérik a été invité à apposer sa signature à la première page du Livre d'or de la section danoise de l'Exposition.

Une réception a ensuite été donnée, au cours de laquelle le prince héritier a reçu les hommages des personnalités les plus marquantes de la colonie danoise à Paris.

L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE ALLEMANDE

Le maréchal accepte

Une lettre et un message de M. Marx

Berlin, 30 avril. — Le maréchal von Hindenburg a fait savoir au chef des opérations électorales du Reich, qu'il acceptait son élection.

M. Marx a adressé une lettre au maréchal Hindenburg, dans laquelle il exprime l'espoir que le peuple allemand trouvera sous sa présidence, le calme à l'intérieur et la paix à l'extérieur à laquelle il aspire.

M. Marx a adressé enfin un message de remerciements à ses électeurs et il déclare que la victoire d'Hindenburg est due à l'attitude hostile du parti communiste.

LES PROJETS FISCAUX ALLEMANDS DEVANT LE REICHSTAG

Berlin, 30 avril. — Le Reichstag a commencé, aujourd'hui, la discussion des projets fiscaux et de valorisation.

Le ministre des Finances a prononcé un grand discours, au cours duquel il a relevé que les projets gouvernementaux forment un tout inséparable.

Puis le ministre a fait un aperçu de la situation financière du Reich.

Un avion militaire anglais capote

UN TUÉ, DEUX BLESSÉS

Malte, 30 avril. — Au cours de manœuvres aériennes militaires et navales combinées, un aéroplane anglais a pris feu. Il a essayé d'atterrir, mais finalement, il s'est écrasé sur le sol.

Le pilote a été brûlé vif et ses deux compagnons grièvement brûlés. Un autre avion a fait une chute, mais il n'y a pas eu d'accident de personnes.

LE PRINCE DE GALLES AU CAP

Le Cap, 30 avril. — Le prince de Galles a débarqué ce matin, au milieu des ovations enthousiastes de la foule.

COURTES DÉPÊCHES

— On déclare dénuées de fondement les nouvelles publiées à l'étranger et suivant lesquelles le gouvernement roumain aurait pris certaines mesures à la suite des événements de Bulgarie.

— La foudre est tombée sur le clocher de l'église de la commune de Rougemont (Côte-d'Or). L'incendie s'est aussitôt déclaré, et en peu de temps, le clocher a été la proie des flammes.

Dernières Nouvelles Régionales

Deux fillettes écrasées par un train à Arques (Pas-de-Calais)

Vers la fin de l'après-midi de mercredi, les deux fillettes de M. Hecquet, sous-chef lampiste à la Compagnie du Nord, Alice, 12 ans, et Eugénie, 7 ans, qui rentraient à la maison, en longeant la voie ferrée, ont été tamponnées par un train de voyageurs venant de Boulogne-sur-Mer. Les deux fillettes ont été déchiquetées de façon atroce.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du jeudi 30 avril

Les crimes d'un forcené à Maubeuge. — François Standaert, journalier, à Maubeuge, vivait depuis un certain temps, avec Mélanie Froidecœur, ouvrière d'usine. Le 25 septembre 1924, Mélanie Froidecœur décidait de rompre définitivement. Deux jours plus tard, Standaert se tint sur le passage de son ancienne amie et lorsqu'elle arriva, il se précipita sur elle. Effrayée, la femme Froidecœur suivit son ami chez lui, mais, en cours de route, elle réussit à faire prévenir son frère Florent.

A peine celui-ci était-il arrivé pour secourir sa sœur, que Standaert, sortant son revolver, l'abattit de plusieurs coups de feu. Tournant ensuite son arme contre amie, il tira plusieurs balles sur elle.

Mélanie Froidecœur mourut de ses blessures quelques jours plus tard. Quant à Florent, il est resté paralysé des membres inférieurs.

Les renseignements recueillis sur l'accusé ne sont pas défavorables. La Cour a prononcé l'acquittement de François Standaert.

Marché des changes à l'Etranger

du jeudi 30 avril 1925

Londres: Sur Paris, 97.875; Bruxelles, 95.75; Kis, hors banque, 4 5/16 à 4 ¾; Prêt à court terme, 4 à 3 ¼.

New-York: Sur Paris, 323.00; Londres, 430.00; Câbles transfert, 434.50; Bruxelles, 307.00.

SUISSE. — Cours pour livraison, 497; à terme sur janvier, 286; juin, 281; juillet, 274; septembre, 268; décembre, 265.

Le Cours du Florin.

Dernières Nouvelles Sportives

NATATION

ENFANTS DE NEPTUNE DE TOURCOING ET CERCLE ROYAL DE NATATION DE BRUXELLES. — La quatrième et dernière épreuve de cette compétition aura lieu le samedi 9 mai aux Bains de Saint-Josse, à Bruxelles.

Les Enfants de Neptune de Tourcoing enverront leurs deux meilleures équipes de water-polo, dont l'une comptera cinq champions olympiques.

COURSES A PIED

NOUVEAUX RECORDS DE NURMI. — Les Allgaier, 30 avril. — Le champion finlandais Nurmi, a couru un mille et demi en 6' 42" ⅕, battant ainsi le record du monde. Dans la même course, il a établi deux nouveaux records du monde. Il a parcouru 2.000 yards en 5' 57" 3/5 et un mille ½ en 5' 38".

BOXE

ROUTIS DISQUALIFIÉ DANS UNE RENCONTRE A LONDRES. — Londres, 30 avril. — Ce soir, s'est disputé un match entre Johnny Brown, champion d'Angleterre, poids coq, et André Routis, champion de France de la même catégorie.

Routis a été disqualifié à la 5e reprise pour avoir porté un coup bas.

HIPPISME

LES COURSES A STOCKEL du 30 avril 1925

Prix de Louvain (4.000 fr., 1.830 m.). — 1. Minerve (Desin); 2. Agnès, 3. Justice. — Pari mutuel: 9.50, 7.00, 12.50.

Prix de Namur (3.000 fr., 1.850 m.). — 1. Dinroom (Carter); 2. Zerga, 3. Medina. — Pari mutuel: 19.50.

Prix de Mons (3.000 fr., 1.000 m.). — 1. Pactole (Leibe); 2. Latou, 3. Seeper. — Non placés: Hadjydol, Tahpuna, Lubeus, Sadjinette, Pas de Ciel, Wees. — Pari mutuel: 75.00, 7.50, 11.50, 19.00.

Prix de Liège (6.000 fr., 1.500 m.). — 1. Casbah (Garnier); 2. Bastide, 3. Michael. — Non placés: Fabienne, Princesse, Krister, Gill. — Pari mutuel: 61.50, 28.00, 10.00.

Prix d'Anvers (7.000 fr., 1.600 m.). — 1. Piccolo Rise (Cartier); 2. Certon, 3. Sorning aâlz Vilstein. — Pari mutuel: 43.00, 14.00, 11.00.

Prix des Ardennes (4.000 fr., 2.700 m.). — 1. Plenty Tul (Depelacier); 2. Fethally (Desiremont); 3. Mirabelle. — Non placés: Rayon Vert, Chopin, Sylvestre, Lanfranc, Tourina, Reglon, Eyrefell. — Pari mutuel: 1er, 11.50 et 5.00; 2e 9.50 et 7.00; 3e 13.50.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du jeudi 30 avril 1925

COTONS

LIVERPOOL, 30 avril. — Ventes, 6.000; importations, 13.144; Américains, hausse 6; Brésiliens, hausse 6; Egyptiens, hausse 15.

NEW-ORLEANS, 30 avril. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 24.60; — Cotons à terme: Sur mai, 24.06; juillet, 24.20-22.

NEW-YORK, 30 avril. — **CLOTURE.** — Cotons Middling Upland. — Disponible, 24.80; — A terme: Sur janvier, 23.40; février, 23.77; mars, 23.88; avril, inférieur; mai, 24.06-07; juin, 24.11; juillet, 24.17-18; août, 24.00; septembre, 23.97; octobre, 23.79-81; novembre, 23.90; décembre, 24.01-02.

RECEPTES

Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du golfe, 5.000; aux ports du Pacifique, néant; dans les villes de l'intérieur, 5.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France et Continent, 14.000; Pour le Japon, néant.